

# JOURNAL DE MONACO

AVIS

Pour tout ce qui concerne  
l'Administration et la Rédaction,  
s'adresser au bureau du Journal  
Rue de Lorraine  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DIMANCHE

AVIS

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires  
à la Direction,  
sont annoncés dans le journal.  
Un article spécial leur est consacré  
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?  
(GOETHE, la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :  
UN AN . . . . . 12 francs  
SIX MOIS . . . . . 6 "  
TROIS MOIS . . . . . 3 "  
Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire,  
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 11

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :  
ANNONCES . . . . . 25 cent. la ligne.  
RECLAMES . . . . . 30 " "  
On traite de gré à gré pour les autres insertions

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 10 AU 16 JUIN.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
10 Juin	19 6	22 1	19 9	Beau	Nul	14 Juin	19 3	21 5	19 8	Couv.	Nul
11 Id.	19 9	21 8	20 3	id.	id.	15 Id.	20 4	20 3	20 7	id.	S.-O. faible
12 Id.	18 8	20 9	19 4	id.	id.	16 Id.	20 1	22 1	20 9	Beau	Nul
13 Id.	19 6	22 3	20 1	Pluie	E.						

MOIS DE MAI 26 jours beaux ; 4 de vent ; 1 de pluie.

Monaco, le 17 Juin 1860.

La transmission de la ville de Nice et de son arrondissement à la France a eu lieu **jeudi** — Nous donnons plus loin le détail de cette solennité. — Déjà fonctionnent dans la ville les administrations françaises, et le personnel des divers services d'urgence est établi sur tous les points de son arrondissement. Aux agitations et aux inquiétudes que les délais de cette annexion avaient causées, la joie, l'ordre et la confiance ont succédé comme par enchantement, et Nice n'a plus qu'à marcher dans la voie de son nouvel avenir.

Ces agitations, ces inquiétudes, la Principauté n'avait point à les partager. Etat indépendant et libre que son droit national devait rendre d'autant plus respectable aux yeux de la France qu'il est plus modeste, ses préoccupations ne pouvaient porter que sur les garanties de ses intérêts particuliers, nous touchons au moment où la vigilante sollicitude du Souverain va les assurer pleinement,

### FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

## LES VILLES DE LA SICILE.

### MESSINE.

De Palerme, quand on suit la côte septentrionale de l'île et qu'on veut la parcourir presque dans toute son étendue pour trouver Messine à l'extrémité opposée, on sort du côté de la Bagheria, vis-à-vis du cap Zaffarano, et l'on rencontre Termini, l'ancienne Himera. Vingt-quatre siècles se sont écoulés depuis l'époque de sa fondation. Au temps des luttes sanglantes et opiniâtres entre les Romains et les Carthaginois, Gélon y battit Amilcar.

et les noms de la France et de l'Empereur, si sympathiques à la population du petit Etat, seront bientôt, à côté de celui du Prince Charles III, l'objet de sa gratitude.

Déjà les avantages du contact de la France, et ceux des relations du Prince avec l'Empereur se font sentir ; la route impériale de Nice à Monaco, cette voie de communication dont nous avons parlé et qui en desservant des intérêts réciproques ne sera qu'un lien de plus entre les deux pays, va être prochainement décrétée.

Patience donc ; la politique impériale, qui comme le dit le rapport de M. de Thouvenel, n'a pas été dirigée par une pensée d'ambition, mais de prévoyance ; qui n'a pas poursuivi une conquête, mais qui n'a cherché qu'une garantie ; qui n'a pas voulu devoir l'annexion de Nice à la force, mais à des sentiments de reconnaissance, cette politique, qui s'honore d'avoir respecté tout à la fois le droit monarchique, le droit national et le droit constitutionnel, cette politique toute de grandeur et de justice, comme la nation et le chef dont elle émane, ne peut que protéger et soutenir

Vint plus tard Annibal, qui vengea cette défaite, massacra les habitants et rasa la ville. Termini a un port, des fortifications, un collège royal, une école de navigation et un magnifique couvent de Bénédictins. Le cloître est de toute beauté.

En suivant toujours la route, on dépasse Cefalù, ville d'une médiocre importance, on laisse à droite Mistretta, pour traverser successivement San Stefano, Caronia, San Marco, Ficarra, en face du cap Orlando, et Patti, vis-à-vis du petit archipel Eolien. Ce sont des brisures de montagnes élevant leur crête au-dessus de la mer, des groupes d'îles parmi lesquelles Lipari, aux vins généreux, est la plus riche et la plus considérable ; Stromboli, tout à la fois phare et volcan, est la plus curieuse.

On arrive à Milazzo, ville fortifiée, sinon place forte ; c'est l'ancienne Mila ou Mile, encore un souvenir des guerres puniques. Les Romains y rencontrèrent la flotte car-

l'Etat et le Prince qui n'ont pas d'autre bannière.

A ceux donc que de vagues appréhensions ou des suggestions sans fondement pourraient venir troubler dans ces derniers jours au milieu de la confiance et du calme qu'ils n'ont cessé de montrer jusqu'ici, nous répétons plus haut que jamais : patience et confiance, l'heure n'est pas loin où, dégagée de toutes les entraves du passé, l'ère du progrès et du bien-être, l'ère de l'avenir va s'ouvrir à son tour pour la Principauté, féconde et assurée sous la main généreuse de Charles III.

### La route du littoral entre Nice et Menton.

La fameuse route de la Corniche, si célèbre par son pittoresque, sa hardiesse, ses dangers et ses escarpements, travail de romain généralement admiré qui causa le suicide de son ingénieur par le blâme de Napoléon 1<sup>er</sup>, se trouve aujourd'hui condamnée par le génie militaire, au point de vue stratégique, aussi bien que par

thaginoise et la coulèrent à bas. A 36 kilomètres de Milazzo est Messine.

Messine, ville charmante, bien qu'elle soit moitié entrepôt, moitié forteresse, se nommait autrefois Zancle. La courbe de son port s'enchaînerait de manière à rappeler celle du tranchant d'une faux ; c'est la signification du mot *zancle* dans le langage des Siculi. Les Messéniens s'emparèrent de Zancle sous la conduite d'Anaxilas et la nommèrent Messana ou Messena. En suite les Marmertins l'arrachèrent, à leur tour, au pouvoir des Messéniens. Nouvelle Héro, elle allume tous les soirs un fanal sur sa tour au bord du détroit, dans l'attente d'un Léandre mystérieux. A ses pieds s'engouffrent les flots bouillonnants qui rongent deux roches célèbres, les redoutables écueils où la mort brisait impitoyablement l'imprudent navigateur.

Incidit in scyllam, cupiens vitare Charybdim

les intérêts agricoles et commerciaux des populations riveraines où l'industrie cherche naturellement ses sièges d'exploitations : les voies ferrées du littoral en projets et en cours d'exécution sont d'ailleurs destinées à la rendre superflue, car des chemins carrossables se créeront aussitôt, parallèlement à ceux-ci, sur tous les points où ce travail, abrégant les distances, donnera un bénéfice de temps et de transport aux marchandises et aux voyageurs. Or, il est constant que la route ascensionnelle de Nice à Menton par la Turbie, que les diligences ne peuvent accomplir en moins de 4 heures, avec relais et chevaux de renforts, sera franchie en 2 heures, sans postes intermédiaires, à l'abri des dangers inséparables que présentent les voies de communications bordées de précipices effrayants; et que la nouvelle route entre ces localités importantes et la frontière, traversant bosquets, fleurs et jardins, ne sera qu'une des plus délicieuses et des plus pittoresques promenades qu'il soit possible de faire sous le plus doux des climats, en échange d'un voyage désagréable et pénible dans les neiges, les glaces et les épais brouillards si pernicieux aux voyageurs, venant en Italie en vertu des prescriptions spéciales ou spécieuses de la faculté médicale.

Les produits maraichers, l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts que l'absence de communications rendaient financièrement improductives, procureront à toutes ces populations une aisance inconnue, rendue facile par le climat et la richesse du sol.

En dehors de ces avantages matériels, indispensables aujourd'hui, la route impériale projetée sur le littoral entre Nice et Menton procurera aux villes de Monaco et de Villefranche, la vitalité intellectuelle qui s'acquiert par les rapports sociaux et le contact immédiat de la civilisation des grands centres, substituée à l'isolement et au suicide moral, auxquels se trouvaient condamnés ces admirables séjours par leur position topographique, car ces deux villes placées à plus de deux kilomètres au dessous de la route Royale, et ne communiquant avec Nice ou Menton que par des chemins vicinaux sans issues sont restées jusqu'ici assoupies et passives à quelques milles des progrès incessants qui sont le caractère et le cachet du siècle qui passe.

L'utilité de la section qui nous occupe a tellement été reconnue en principe par le gouvernement piémontais, qu'un décret du parlement en a ordonné et consacré l'ouverture depuis plusieurs années. Pourquoi ce travail, d'un aussi puissant intérêt pour Nice et Menton ne s'est-il pas effectué plus tôt, malgré le décret

royal et les demandes itératives des populations? Trois motifs déterminants y ont concurremment contribué: l'inopportunité financière et les préoccupations gouvernementales du Piémont; son état de délicatesse politique avec la Principauté et l'assurance dans laquelle se trouvait le gouvernement sarde que les versants méridionaux des Alpes devaient infailliblement lui échapper. Toutes causes disparues par l'annexion du Comté de Nice à une puissance riche, forte, entreprenante, industrielle, fière de sa prospérité agronomique et désireuse du bonheur des siens.

Un des plus grands bienfaits de l'annexion, et ce n'est pas le plus petit mérite ou la plus petite gloire de l'annexant, sera donc, par l'entreprise immédiate de cette route, d'avoir porté l'instruction, les arts, la richesse et le bonheur aux habitants de Villefranche, St-Jean, Beaulieu, Eza, Monaco et Menton. Le décret impérial réunira l'utilité publique généralement reconnue à l'émancipation commerciale, agricole et industrielle de ces divers pays, car il donnera aux populations oubliées le sang artériel qui manquait à leur organisme, en les faisant participer de corps et d'esprit aux grands travaux qui s'élaborent, à l'usine continentale et à l'institut des mondes. X<sup>...</sup>

P. S. Dans un prochain numéro, nous donnerons la description de l'admirable pays que doit traverser cette nouvelle route.

#### NOUVELLES LOCALES

La procession de la Fête-Dieu, qui se fait habituellement le jeudi à Monaco a dû être remise au dimanche par suite du mauvais temps survenu au moment de la cérémonie. Elle a eu lieu avec la pompe et l'éclat habituels.

La Fête-Dieu est en France celle des cérémonies religieuses dont la célébration a lieu avec le plus de solennité et d'appareil et dont les traditions se sont le mieux conservées.

Elle a été établie en 1264 par le pape Urbain IV qui la fixa au premier jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Fils d'un cordonnier de Troyes (Champagne) Urbain IV était devenu archidiacre de l'église de Liège.

Il s'écoula près d'un demi siècle après la mort d'Urbain IV avant que la Fête-Dieu fut célébrée à Rome. C'est en 1311, qu'une décision du conseil général de Vienne tenu sous Clément V, devant les rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, confirma d'une manière positive, pour toute la chrétienté, la balle d'Urbain IV. En 1316, Jean XXII ratifia cette solennité à laquelle il ajouta une octave, ordonnant en outre de porter le St-Sacrement en procession publique. Jusqu'à la révolution, on vit les rois de France assister aux processions de la Fête-Dieu et porter un cierge à côté de l'officiant ou tenir les cordons

chacune des deux villes s'y reflète simultanément.

Un promontoire sablonneux et granitique, s'allonge sur la mer comme un bras recourbé et tout prêt à la défense. La *citadelle*, la fameuse citadelle, rude brassard, le couvre tout entier. En 1848 la citadelle fut plus puissante que le reste de l'île. Elle fit rendre la Sicile au gouvernement napolitain.

C'est un long système de fortifications, se défendant mutuellement, et se faisant protéger par des batteries à fleur d'eau. Maîtresse de la mer, la citadelle peut toujours se ravitailler, recevoir des renforts, ne pas manquer de munitions, c'est le Gibraltar de la mer Tyrrénienne.

Messine est bien bâtie; les rues sont pavées de larges dalles dont le volcan fait les frais. On y voit plusieurs places ornées de fontaines et de statues, parmi lesquelles on remarque le Neptune de la Marine et la fontaine de la place du Dôme, dues au ciseau de Montorsoli. Le beau

du dais. Le consulat restaura le culte et rouvrit les églises fermées par la révolution.

Ne is trouvons dans la correspondance du *Monde Thermal*, la lettre suivante d'un touriste sur Monaco.

Monsieur le Directeur,

Enfin, nous avons des bains de mer. Si jamais ville fut destinée à devenir un séjour des baigneurs, certes c'est Monaco, avec sa situation admirable, son petit port abrité, sa jolie plage, et son climat. J'oubliais le point important; comme vous le savez, la Méditerranée n'a pas de marée, ou de moins le flux n'est pas sensible. Les bains sont installés au pied d'un massif de caroubiers et d'orangers, ce qui permet d'aller cueillir des fruits en sortant de l'eau et de se sécher à l'ombre; de plus les bains de mer qu'on peut prendre ici sont meilleurs que partout ailleurs et voici pourquoi. L'eau de la petite rade est, ainsi que je vous l'ai dit, encaissée dans les montagnes, c'est un réservoir naturel, un bassin qui semble avoir été disposé exprès et où le soleil concentre ses rayons. Il y a une sorte de fermentation des principes actifs de l'eau de mer, en même temps qu'un dégagement considérable de matières iodées. De là cette saturation de l'air qui est si hygiénique, mais dont la force est tempérée par la brise de terre qui descend sur Monaco après avoir passé sur des bois de citronniers et de lauriers roses. Cette extraction de la partie fortifiante de l'eau ne se retrouve peut-être nulle part, et remarquez que les molécules enlevées sont aussitôt remplacées par d'autres qui viennent du large. Toutes les propriétés salutaires de la mer sont en quelque sorte condensées au même endroit. Les bains de l'Océan n'ont qu'un avantage sur les nôtres, c'est la lame; mais nous avons ici ni boue, ni galets, ni vent froid, et cela vaut quelque chose.

Vous m'avez demandé des détails sur les installations. Je puis vous satisfaire. Indépendamment de nombreux hôtels, il y a pour la réunion des baigneurs le Cercle des Etrangers, où sont rassemblés tous les agréments qui aident à tuer le temps. Salons de conversation, de lecture, et des facilités offertes aux personnes qui veulent se promener dans les environs. Je puis vous affirmer qu'on ne s'ennuie pas; on est à trois-quarts d'heure de Nice et vous savez quelle est la réputation du théâtre de cette ville. Il y a un opéra trois fois par semaine sans parler du drame et de la comédie qu'on joue sur une autre scène. Nice, c'est la cité d'élégance et du grand monde; Monaco, c'est un nid charmant, un pied à terre installé pour le far niente et la vie oisive. On est à huit heures de Marseille, et, par le télégraphe, à quelques secondes des principales villes d'Europe. Si le désir vous en prend, vous louez une tartane, et, aussitôt la grande voile rouge déployée, vous filez gracieusement le long de la côte en admirant à travers la fumée de votre cigare, les cimes blanches des Alpes, les pentes couvertes d'orangers et de caroubiers, ou dans le lointain une ligne grise qui vous indique la côte de France. Je vous affirme, Monsieur le Directeur, que je n'invente pas, ma lettre fera peut-être sourire les habitants du Nord, et cependant elle ne contient rien que d'exact; tous les voyageurs pourront vous répéter ce que j'avance.

En attendant ma prochaine épître, je suis, etc.

H. DARET.

Vis-à-vis de Messine, Reggio, la dernière ville de Calabre, semble lui tendre la main. Mais la chaîne des Apennins fut brisée sans retour par quelque effroyable cataclysme, et la mer Tyrrénienne s'y jeta fougueusement pour mêler ses ondes à celles de la mer Ionienne. C'est pourtant ce canal étroit qui a mis tant de différence entre deux peuples!

Quelquefois, par une belle journée d'été, quand le soleil va se lever dans un ciel d'or ou qu'il vient de se coucher dans un océan de pourpre, on assiste à un spectacle féérique: aussi l'appelle-t-on du nom d'une fée (*la fata Morgana*). Des deux bords opposés du détroit, on voit dans le ciel une ville toute entière, avec ses palais, ses dômes, ses tours et ses arbres au loin. Chose étrange! c'est Messine que l'on aperçoit de Messine et Reggio de Reggio. On croirait plus facilement le contraire. On ne sait comment l'air acquiert la limpidité d'un miroir, et

palais *Senatorio*, la cathédrale bâtie par le comte Roger et décorée de vingt-six colonnes en granit égyptien, l'hôpital des *Storpi*, ne sont pas les seuls édifices remarquables de Messine. Au fond, comme un décor splendide, s'étend un massif de verdure qui fait le dernier plan du tableau et découpe ses dentelures sur un ciel de lapis-lazuli.

Le port franc de Messine réunit dans cette ville une population nomade et flottante, curieux mélange de toutes les nations. Messine comptait plus de 100,000 âmes avant le fameux tremblement de terre de 1783, qui, en ravageant les Calabres, eut un terrible contre-coup à l'autre côté du détroit (ce qui fit plus que jamais croire à une continuation sous-marine de la chaîne des Apennins); aujourd'hui, elle n'a pas encore atteint ce chiffre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

PRISE DE POSSESSION  
DE L'ARRONDISSEMENT DE NICE

Hier 14 juin, à midi, M. le Sénateur Pietri a procédé à la prise de possession de l'arrondissement de Nice, au nom de S. M. l'Empereur.

La remise du territoire a été faite par le commissaire extraordinaire sardo, M. Pirinoli, au commissaire extraordinaire français, M. le sénateur Pietri. Le procès-verbal a été signé dans le grand salon du palais du gouvernement, en présence de Monseigneur Sola, évêque de Nice; de M. Paulze d'Ivoy, préfet du département; du général Corréard, commandant le département; de M. Leon Pillet, consul de France; du Conseil Municipal et de toutes les autorités civiles et militaires.

Lecture a été donnée du procès verbal par M. le Sénateur Pietri, les assistants ont répondu par les cris de *Vive l'Empereur! Vive le Roi! Vivent les deux souverains alliés!*

On a remarqué que le procès-verbal contient une réserve relativement à la concession du territoire à concéder. Il y est dit encore que les questions de détail relatives à la remise et à l'installation des services administratifs seront réglées par les soussignés ou par les délégués qu'ils auront nommés. Enfin, on a également remarqué que les fonctionnaires de tout ordre et de tout grade, même ceux qui ne seraient pas originaire de Nice, continueront à remplir leurs charges jusqu'à ce qu'ils soient confirmés ou remplacés.

Le pavillon sardo a été alors emmené et salué par vingt-un coup de canons.

Le pavillon français, élevé à sa place, a reçu également une salve de vingt-un coup de canon, et son apparition a excité de longues et chaleureuses acclamations dans la foule qui stationnait sur la place et aux abords du palais.

Le commissaire extraordinaire, M. le sénateur Pietri, a procédé ensuite à l'installation de M. Paulze d'Ivoy, préfet des Alpes Maritimes, arrivé le matin à Nice.

M. le sénateur a également installé M. Antoine-Jean Pietri, sous-préfet de l'arrondissement de Puget-Théniers et a reçu son serment.

Vers midi et demi les commissaires extraordinaires et les autorités se sont rendus à la cathédrale où un *Te Deum* a été chanté en grande pompe par les soins de M<sup>r</sup> l'évêque. Le cortège a été salué sur son passage par les plus vives acclamations. Bien que la pluie commençât à tomber, une foule immense couvrait la rue Ste-Réparate, la rue du Gouvernement, le Cours et les Terrasses.

Sur le Cours, le général Corréard a passé en revue le 90<sup>e</sup> de ligne, un escadron de hussards et la gendarmerie. La foule était très-considérable, bien que la pluie eut redoublé d'intensité.

Les troupes ont ensuite défilé devant le général Corréard; le commissaire extraordinaire, M. le Sénateur Pietri; le préfet du département, M. Paulze d'Ivoy et les autres autorités qui l'accompagnaient.

Le soir toute la ville a été brillamment illuminée.

Les routes de nos vallées vont recevoir une vigoureuse impulsion et seront bientôt mises en communication avec celles des Départements voisins;

La route impériale de Nice à Monaco sera prochainement décrétée;

L'endigement du Var, qui languit depuis douze ans, sera promptement achevé par le Gouvernement lui-même, qui a reconnu, du premier coup d'œil, l'urgence de cette grande entreprise d'utilité publique;

Les travaux du chemin de fer de Toulon à Nice vont être poussés avec la plus grande activité, et dans deux ou trois ans nous aurons des rapports directs avec Paris et les principales villes de France;

Une grande caserne, bâtie hors de la ville, remplacera celles qui existent actuellement dans l'intérieur et qui sont une gêne pour la population;

Le port de Villefranche deviendra une station navale pour l'escadre de Toulon, et des fortifications respectables défendront cette position importante du littoral.

L'instruction publique a dû attirer d'une manière spéciale toute l'attention du gouvernement. Le lycée impérial de Nice, par le choix des professeurs et par le développement qui sera donné aux études, figurera parmi les meilleurs lycées de l'Empire. En outre, une Ecole Normale sera établie à Nice pour former des instituteurs primaires et faciliter ainsi l'instruction du peuple dans les diverses communes de la montagne.

La Préfecture du département des Alpes Maritimes, à la suite des grands travaux qui vont notablement augmenter la prospérité publique et l'importance de la ville de Nice, ne tardera probablement pas d'être élevée au rang de Préfecture de première classe, dont le nombre en France n'est que de neuf. (*Message de Nice*)

On lit dans le *Journal de Grasse* :

« Le jury d'expropriation chargé de fixer les indemnités dues aux propriétaires des terrains traversés par la ligne du chemin de fer de Toulon à Nice dans les communes de Cannes et de Mandelieu, s'est réuni dernièrement, pour procéder à la répartition des allocations. »

Le même journal mentionne un bruit d'après lequel « la circonscription de l'arrondissement de Grasse s'étendrait jusqu'au Var au lieu d'avoir l'Estérel pour limite. Cet accroissement de territoire ajouterait 13 communes aux 59 qu'il a. »

Cette dernière nouvelle nous paraît peu probable à cause du rétablissement de Puget-Théniers.

L'entrevue que doit avoir à Bade l'Empereur Napoléon avec le prince régent de Prusse préoccupe au dernier point la presse allemande. On s'en félicite généralement à Berlin parcequ'on y voit l'indice d'un rapprochement plus étroit entre la France et la Prusse et une nouvelle garantie pour le maintien de la paix.

Au nombre des souverains qui doivent se rencontrer à Bade avec le prince-régent de Prusse, on cite les rois de Bavière et du Wurtemberg et le grand-duc de Hesse. Suivant un journal, l'entrevue de ces princes aurait lieu le 18, la veille de celle de l'Empereur avec le régent.

Il n'est pas douteux que l'agitation propagée en Allemagne depuis un an se calme à la suite de loyales explications qui vont être échangées à Baden-Baden.

En moins de six années Napoléon III aura vu presque tous les souverains de l'Europe.

Londres 13 Juin.

On assure que les nouvelles de Rome font présumer que le Pape demandera prochainement au gouvernement de la reine d'Angleterre d'envoyer un représentant à Rome. Dans ce cas l'Angleterre désignerait M. Charles Otway.

Il règne en ce moment une grande activité dans les arsenaux d'Espagne.

L'arsenal du Ferrol, les ports de Cadix et de Carthagène, sont encombrés de matériaux et de navires en réparations; on va de plus y mettre en chantiers trois vaisseaux à hélice de la force de 1,000 chevaux, évalués à 57 millions de réaux;

Trois batteries blindées de 44 à 50 canons mues par des machines de même force, évaluées 75 millions de réaux;

Cinq frégates de 50 canons et de la force de 800 chevaux, évalués 70 millions de réaux;

Six canonnières blindées évaluées 24 millions;

Soit en tout une dépense de 226 millions de réaux.

Cette augmentation des forces navales ne donnera certainement pas à l'Espagne le rang de puissance maritime de premier ordre; elle ne saurait élever de longtemps encore une semblable prétention; mais elle lui assurera une influence légitime dans la discussion des intérêts de l'Europe.

S. A. R. le prince don Henri, duc de Séville, vient d'être élevé du rang de chef d'escadre au poste de lieutenant général de la flotte. Il est fils de François de Paule, infant d'Espagne, second frère de Ferdinand VII et de l'infante Louise-Charlotte, fille de feu François I<sup>er</sup>, roi des Deux-Siciles et marié depuis 13 ans à dona Hélène de

Castelvi y Shelly Fernandez de Cordova, qu'il a épousée à Rome en 1847. C'est un des meilleurs officiers de la marine de l'Espagne.

ALIMENTATION CHINOISE. — M. l'abbé Le Noir a communiqué récemment au Cercle de la presse scientifique un important et curieux travail, intitulé : de l'Utilisation de tout, en Chine, pour l'alimentation. Nous empruntons à cette communication quelques passages qui intéresseront nos lecteurs :

« Le chinois a senti, depuis longtemps, le besoin de ne rien perdre; il a vaincu ses répugnances, a goûté de tout, et a fait entrer dans sa nourriture ordinaire beaucoup de productions de la nature que nous perdons.

Les classes populaires ont mangé, les premières, des substances que dédaignent les riches; c'est par elles que tous les progrès, enfants de la nécessité, ont pris naissance, et plus tard tout le monde les a suivies.

La viande de chien passe en Europe pour la plus mauvaise de toutes les viandes; on la dit immangeable: les Chinois en ont jugé autrement. Ils engraisent les chiens qui commencent à vieillir et les mangent; les étaux des bouchers sont garnis de viande de chien, comme des autres viandes. Les fermiers ont même formé une espèce de chiens propre à l'engraissement, qu'ils appellent chiens de boucherie; c'est une variété du chien-loup, à oreilles droites, qui se distingue des autres en ce qu'elle a la langue, le palais et tout l'intérieur de la gueule de couleur noire.

Il y a en France, en ce moment, un de ces chiens, dont voici l'histoire: un des vaisseaux de l'expédition de Cochinchine avait acheté, comme approvisionnement pour un retour en France, un lot d'animaux gras; dans ce lot se trouvait ce chien de boucherie; les matelots l'ayant aperçu, le délivrèrent, et ils l'ont ramené dans un de nos ports, où il continue d'être leur protégé.

On dit que dans certains restaurants des grandes villes on a parfois servi du chat pour du lapin; les Chinois n'ont pas de ces mystères; ils tiennent ce mets pour excellent, et l'on voit chez leurs marchands de comestibles des chats énormes suspendus avec leur tête et leur queue. Dans toutes les fermes on trouve de ces animaux attachés à de petites chaînes pour être engraisés avec des restes de riz qui seraient perdus; ce sont de gros chats qui ressemblent à ceux de nos comptoirs et de nos salons; le repos qu'on leur impose facilite leur engraissement.

Le rat est encore un animal qui tient une large place dans la nourriture des Chinois; on le mange comme les viandes qui précèdent, soit frais, soit salé, ceux qu'on sale sont principalement destinés pour les jonques, et les fermiers, voyant que ce mets faisait fortune, ont même imaginé une manière assez ingénieuse de tirer parti de la fécondité de cet animal; ils ont des *ratiers* (passez-moi le mot) comme nous avons des *colombiers*; pour établir ces loges à rats, ils garnissent les murailles de recoins que les rats affectionnent, de bouteilles à col assez large pour que l'on puisse y introduire la main; l'animal prend ces bouteilles, maçonnées dans le mur, pour des crevasses, y fait son nid, y élève ses petits, et le fermier va de temps en temps y faire la récolte des jeunes rats, comme nous faisons, dans nos colombiers, celles de nos jeunes pigeons.

La *Gazette des Eaux*, la plus utile et la complète de nos publications consacrées à la vie des Eaux, suit le cours de sa troisième année sous la direction intelligente et éclairée de M. Germond de Lavigne et publie pendant la saison une chronique du mouvement des Eaux dans tous nos établissements. Ce journal met en vente au moment de l'ouverture de la saison de 1860, la deuxième édition de l'*Annuaire des Eaux minérales et des Bains de mer et de l'Etranger*, joli volume in-18, contenant les renseignements les plus utiles aux hommes de la science et aux gens du monde, sur les établissements minéraux, hydrothérapeutiques maritimes, le service des chemins de fer, la thérapie thermique, etc.

On s'abonne à la *Gazette des Eaux*, 15 fr. pour un an, 1 fr. 50 c. pour un mois, en adressant des timbres-poste au bureau rue Jacob, 30.

On reçoit également l'*Annuaire des Eaux*, franc de port en adressant 1 fr. 50 c. par le même moyen.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

SAISON D'ÉTÉ  
1860

# BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ  
1860

L'admirable température dont jouit la riche vallée de Monaco, ses rivages ombragés et pittoresques, son horizon magique en font un séjour d'été sans rival. Nul site ne se prête mieux à la réalisation des avantages qu'un établissement de Bains de mer peut offrir sur le littoral méditerranéen.

Les BAINS DE MER sont construits à deux pas de la ville, à l'ombre d'oliviers et de caroubiers séculaires dont la mer baigne le pied. Ils offrent à la fois aux baigneurs, les avantages de l'action spéciale à l'eau de la méditerranée, la possibilité de prendre des bains à toute heure, et tous les agréments d'une situation exceptionnelle.

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.  
**BAINS DES DAMES, BAINS DES HOMMES, BAINS D'ENFANTS, ECOLE DE NATATION, PÊCHE RÉSERVÉE.**

## CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin magnifique dominant la mer, est pourvu, de son côté de tout le confort et de toutes les distractions désirables.

Salons de Conversation, de lecture, jeux de Société.  
Nouveaux hôtels et appartements confortablement meublés, restaurants. — Prix modérés.

### FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

#### ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures. De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.  
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.  
De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté, au bureau des Messageries Générales, hôtel des Etrangers.  
Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

**A LOUER**  
**UNE GRANDE & BELLE VILLA**  
SITUATION MAGNIFIQUE  
au milieu d'un vaste jardin bordant la mer  
Huit chambres à coucher de maître, salle à manger, salons, etc., le tout complètement et confortablement meublé.  
S'adresser au Bureau du Journal.

**LIBRAIRIE** VATICAN  
Place du Palais  
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.  
COMMISSION  
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco.

**A LOUER**  
**APPARTEMENTS MEUBLÉS**  
Place de la Visitation, m. Barriera.

**BAZAR MENTONNAIS**  
Rue St-Michel, Menton  
Choix varié d'articles de toutes sortes — Parfumerie, porcelaines, objets d'art, etc.

**HOTEL**  
**DES ÉTRANGERS**  
TENU PAR GAZIELLO ANGE  
Cet hôtel situé à deux pas de la plage de Monaco au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Prix modérés.

**LE MONDE THERMAL**  
MONITEUR DES EAUX MINÉRALES  
ET DES BAINS DE MER DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER  
GUIDE INDISPENSABLE AUX MALADES ET AUX TOURISTES,  
RÉDACTEUR EN CHEF : **M. ÉMILE BADOCHÉ**  
DIRECTEUR : **M. JOANNY BERTHIER**  
Correspondance gratuite pour les abonnés qui désirent des renseignements. Indications des principaux médecins, des chefs d'établissements, des directeurs de bains, des meilleurs hôtels dans chaque ville de bains.  
**ABONNEMENTS :**  
Paris et Départements : un an : 15 fr. — Étranger : 20 fr.  
S'adresser à M. JOANNY BERTHIER, 52, rue Bonaparte, à Paris.

**HOTEL DE RUSSIE**  
PLACE DU PALAIS, A MONACO  
APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS  
AU JOUR ET AU MOIS.  
REMISE ET ÉCURIE

**IMPRIMERIE**  
DU  
**JOURNAL DE MONACO**  
RUE DE LORRAINE  
Impressions de luxe et ordinaires — Circulaires — Factures — Prix-courants — Registres — Lettres de faire part — Cartes de visite, Cartes d'adresse, etc., etc.  
**PRIX TRÈS-RÉDUITS**

**AVIS**  
MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'Administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.

**HOTEL DE FRANCE**  
TENU PAR  
**ANTOINE NOGHÈS**  
Pension depuis 50 francs. — Chambres garnies au jour et au mois. — Vins étrangers et du pays.  
Rue du Tribunal, Monaco.

**PENSION** au jour et au mois  
**CLAUDE OLIVIER**  
rue de Lorraine, à côté de la Poste  
CHAMBRES GARNIES.

**A LOUER** une petite maison de campagne située à un quart de lieue de Monaco, sur la route de la Turbie : composée d'un salon, de trois petites chambres, cave, cuisine, terrasse ; plus un terrain suffisant pour y cultiver des fleurs. — Cette maison possède, par sa belle position, un point de vue très-agréable. Sa situation la rend particulièrement agréable en toute saison. — S'adresser pour les conditions au bureau du Journal.

**AUX DOCKS DE MONACO**  
ANTOINE VATICAN  
Place du Palais, à Monaco.  
Reçoit en consignment les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.  
Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.  
Spécialité pour l'expédition des branches d'orangers et de citronniers chargées de fleur et de fruits.